La Ummah

entre l'exagération (al Ghuluw)

et l'Irjâ²

Traduction française de l'audio du

Sheykh Bishr Ibn Fahd al Bishr

(Puisse Allah hâter sa libération)

بسم الله الرحمن الرحيم

الأمة بين الغلو والإرجاء

الشيخ بشر بن فهد البشر

http://www.islamway.com/?iw_s=Lesson&iw_a=view&lesson_id=30355

Traduction : umhamza

Relecture et correction : Oum_Mou3âwiya

Lettre Phonétique	*Lettre arabe correspondante*
2	**الهمزة (ء)**
t	**(ت)**
th	**(ث)**
dh	**(ذ)**
j	**(ج)**
h	**(ح)**
kh	**(خ)**
r	**(ر)**
s	**(س)**
sh	**(ش)**
s	**(ص)**
d	**(ض)**
t	**(ط)**
dh	**(ظ)**
3	**(ع)**
gh	**(غ)**
q	**(ق)**
k	**(ك)**
h	**(ه)**
y	**(ي)**
Voyelles longues	
â û î	**ا و ي**

بسم الله الرحمن الرحيم

Note du traducteur

Louanges à Allah ! C'est Allah que nous louons, à Lui que nous demandons assistance, pardon et protection contre le mal de nos âmes et contre les mauvaises actions que nous avons pu commettre. Celui qu'Allah guide vers la bonne voie, nul ne peut l'égarer ; celui qu'Allah égare, nul ne peut le remettre dans la bonne voie. Nous témoignons que nul n'est en droit d'être adoré en dehors d'Allah, l'Unique sans associé, et que Muhammad est Son serviteur et Envoyé.

Le texte qui va suivre est la retranscription en langue française d'une *khuṯba* du *sheykh* Bishr Ibn Fahd Al Bishr, qu'Allah le préserve et le libère.

Nous avons fait de notre mieux pour traduire le plus fidèlement possible les propos du *sheykh*, cependant nous avons préféré ne pas retranscrire un court passage au tout début de la *khuṯba*, où il parle très brièvement du mois sacré de Ramadân et demande à Allah d'agréer leur jeûne, leurs prières etc.

Certains passages du texte peuvent sembler parfois répétitifs, cela est dû à la nature même de l'audio et au style de la langue arabe qui s'y prête plus facilement, à l'oral surtout.

Nous espérons que ce modeste travail sera apprécié du public francophone et qu'il sera source d'invocations en faveur du *sheykh* pour qu'Allah le raffermisse, le préserve, le guérisse et le libère.

L'équipe de traduction.

A propos de l'auteur*

Le *sheykh* Bishr Ibn Fahd Al Bishr est un savant saoudien (malheureusement encore peu connu des francophones) né en 1960 en Arabie où il fut professeur à l'université islamique d'*Ar-Riyâd* et où il obtint un doctorat.

Il a longtemps donné des cours à la mosquée Ar-Râjihî à Ar-Riyâd puis à son domicile lorsqu'il fut interdit de dispenser des cours à la mosquée par le *tâghût* saoudien.

Un aperçu des cours dispensés par le sheykh avant son arrestation :

- le samedi après *al 3ichâ*[2] : manâr as-sabîl (fiqh),
- le lundi après *al 3ichâ*[2] : al ajrûmiyah (grammaire) et al waraqât (fiqh),
- le mardi après *al 3ichâ*[2] : manâr as-sabîl (fiqh),
- le jeudi après *adh-dhuhr* : subul as-salâm (fiqh al ahâdîth) et fath al majîd (explication de kitâb at-tawhîd),
- le vendredi après *al jumu3a* : tafsîr et zâd al mi3âd (sîra an-nabawiya).

Quelques-uns de ses audios disponibles sur le net :

- Al kufr bi t-tâghût,
- Sharh al wâjibât al mutahatimât,
- Sharh nawâqid al islâm,
- Sharh nadhm al ajrûmiyah,
- Sharh nadhm al waraqât…

Son opposition à l'entrée des américains au pays *d'Al Haramayn* lui a valu une première arrestation dans les années 90 à la suite de laquelle il a été libéré… pour être de nouveau emprisonné le 15/03/2007, et ce, jusqu'à ce jour.

* : Cette courte biographie du *sheykh* est inspirée d'articles lus sur le forum du site *Ansar al Haqq* et le site alkarama.org.

Les policiers qui l'ont arrêté à son domicile se sont présentés sans mandat d'arrêt et n'ont même pas daigné expliquer au *sheykh* ou à ses proches les raisons de son arrestation. Après cela, sa famille est restée plus de neuf mois sans nouvelles de lui malgré leurs efforts pour obtenir des informations auprès des autorités saoudiennes.

Les conditions de détention du *sheykh* sont terribles, il y a été torturé et se trouve confiné dans une cellule glaciale dont il ne sort jamais. Cela fait plus de quatre ans qu'il est emprisonné, sans chef d'accusation, sans qu'un avocat ait pu le visiter et sans même qu'un procès soit prévu. Bien que son état de santé soit très préoccupant, le *sheykh* demeure sans soins médicaux appropriés. Puisse Allah hâter la libération de ce savant, le guérir et le préserver. Puisse-t-il être récompensé ici-bas et dans l'au-delà pour sa propagation de la Science. Puisse Allah le raffermir et le maintenir sur *al haqq.* Amîn

Puisse Allah anéantir et punir durement dans ce monde et dans l'autre les *ṯawâghît* et leurs suppôts qui torturent et assassinent nos savants. Amîn.

L'équipe de traduction.

بسم الله الرحمن الرحيم

Louanges à Allah, nous Le louons, implorons Son aide et Lui demandons pardon. Et nous cherchons refuge auprès de Lui contre le mal suscité par nos âmes et nos mauvaises actions.

Celui qu'Allah guide, personne ne peut l'égarer et celui qu'Il égare, personne ne peut le guider. Et j'atteste qu'il n'y a d'autre divinité digne d'être adorée en dehors d'Allah l'Unique, sans associé et j'atteste que Muhammad est Son Serviteur et Son Messager.
Il n'y a point de bien vers lequel il [le Prophète] n'ait orienté la *Ummah* et il n'y a point de mal contre lequel il ne l'ait avertie. Il a laissé la *Ummah* sur une voie claire et droite de nuit comme de jour dont ne se détourne que celui qui est voué à la perdition.
Prières et salutations sur le Messager ainsi que sur sa famille et l'ensemble de ses Compagnons.

Ammâ ba3d,

as salâmu'aleykum wa rahmatuLlahi wa barakâtuh,

………

Ce que je vais vous exposer - et je demande à Allah *3azza wa Jall* de bénir mes paroles - portera sur un thème très important. Un sujet très important dans l'histoire de la *Ummah* depuis qu'elle existe jusqu'à ce jour. Et à l'heure actuelle, il est encore plus important et c'est pourquoi je le considère comme étant le moment le plus difficile de l'histoire de la *Ummah*. Ce sujet est : **La *Ummah*, entre l'exagération et l'*Irjâ*[2].**

Peut-être que beaucoup se poseront cette question à savoir : quelle est la raison du choix de ce sujet ?

Et je dis :

La *Ummah* est aujourd'hui confrontée à un énorme conflit de méthodologie qui n'est pas moindre comparé à la lutte militaire menée contre elle**.** Le but de ce conflit est d'ébranler les constantes, corrompre les principes et détruire les fondements de la religion. Car le fait de faire dévier la *Ummah* de sa *3aqîda* et

de l'éloigner du *minhâj* de son Prophète ﷺ, la détruira et la mènera à sa disparition.

Il est connu que le Messager d'Allah ﷺ a transmis le Message, restitué le dépôt et donné le bon conseil à la *Ummah*. Il ﷺ a transmis l'intégralité de la religion et Allah عز وجل lui a révélé le jour de *3Arafa*, lors du Pèlerinage d'Adieu (*hajjatu-l-wadâ3*), le verset :

الْيَوْمَ أَكْمَلْتُ لَكُمْ دِينَكُمْ وَأَتْمَمْتُ عَلَيْكُمْ نِعْمَتِي وَرَضِيتُ لَكُمُ الإِسْلاَمَ دِيناً

« …Aujourd'hui, J'ai parachevé pour vous votre religion, et accompli sur vous Mon bienfait. Et J'agrée l'Islam comme religion pour vous… » (S.5 ; V.3)

Ainsi, la religion a été parachevée et le Messager d'Allah ﷺ l'a faite parvenir à la *Ummah*. Et Allah عز وجل a enjoint à la *Ummah* d'accepter entièrement cette religion sans aucune division, comme Il عز وجل a dit:

يَا أَيُّهَا الَّذِينَ آمَنُواْ ادْخُلُواْ فِي السِّلْمِ كَآفَّةً وَلاَ تَتَّبِعُواْ خُطُوَاتِ الشَّيْطَانِ إِنَّهُ لَكُمْ عَدُوٌّ مُّبِينٌ

« Ô les croyants ! Entrez en plein totalement dans l'Islam (as-silm), et ne suivez point les pas du diable, car il est certes pour vous un ennemi déclaré. » (S.2 ; V.208)

Et « *As-Silm* » ici représente « Al Islâm », c'est-à-dire entrez dans l'Islam pleinement, prenez tout de celui-ci et n'en disjoignez rien : dans la croyance et les actes, ou les fondements (*ussûl*) et les branches (*furû3*) ou d'autres choses similaires…

Le Prophète ﷺ a transmis la religion à la *Ummah* de façon distincte et très claire, sans rien laisser dans la pénombre, il ﷺ a dit :

« Je vous ai laissé sur une voie claire de nuit comme de jour, ne s'en égare que celui qui est voué à la perdition. » [1]

[1] NDT : Rapporté par Ahmad et Ibn Mâjah.

C'est ainsi qu'est la religion de la Vérité et la Parole juste (*qawlu sawâb*) avec lesquelles sont venus le Livre d'Allah *Ta3âla* et la *Sunnah* de Son Messager. Et tout ce qui les contredit, on ne le considère pas.
Celui qui dit autre chose que le Coran et la *Sunnah*, alors nous vérifions sa parole, comme l'Imam Ibnu l-Qayyim a dit dans sa *Nûniyya*[2] :

man qâla qawlan ghairahu qumnâ 3alâ aqwâlihi bi sebri wa l-mîzâni,
Celui qui dit une parole différente de cela (Coran et Sunnah), nous rectifions avec justesse et mesure

in wâfaqat qawla rassuli wa fi3lahu fa 3alâ ru^{2}ussi tushâlu kal tîjâni,
si c'est en accord avec les paroles du Messager et ses actions, elle est déposée sur nos têtes comme une couronne

aw khâlafat radadnâha 3alâ man qâlahâ man kâni min insâni
dans le cas contraire, nous rejetons cette parole dite par une personne

aw ashkalat tawaqafnâ wa lan najzim balâ 3ilmin wa la burhâni.
Ou si ce n'est pas clair nous l'arrêtons et nous n'affirmons pas qu'elle contienne de la science ou une preuve.

Ceci est notre *Minhâj* et ceci est notre voie ! *Al Haqq* est le Livre d'Allah et la *Sunnah* de Son Messager ﷺ. Tout ce qui le contredit est caduc (*bâtil*) et tout ce qui est en accord est accepté (*maqbûl*). Et celui qui s'oppose à ces déclarations est rejeté, quel qu'il soit. Car la religion est tirée du Livre d'Allah et de la *Sunnah* de Son Messager ﷺ, et le Coran et la *Sunnah* sont la référence[3] (*al mîzân*) avec laquelle les paroles et les actes sont évalués.

Si cela est clair, voyez comment aujourd'hui les médias mènent de violentes attaques contre les principes d'*Ahlu Sunnah*. Certains principes sont décrits avec le *takfîr* et l'exagération, et d'autres principes sont faussés avec de l'*Irjâ^{2}*.

Par conséquent, il est nécessaire d'expliquer et de clarifier ce point, *wa Allahu Ta3âla l-musta3ân wa lâ hawla wa lâ quwwata illâ biLlahi l-3Aliyi l-3Adhîm.*

Le Prophète ﷺ s'efforçait toujours d'expliquer et de clarifier la religion d'Allah et n'a jamais négligé cela. Il n'a ni exagéré, ni fait preuve de laxisme. Il a expliqué, désapprouvé, enseigné et corrigé.

---

[2] NDT : Il s'agit d'un poème qui se termine par la lettre « nûn ». *(Une traduction littérale a été privilégiée pour ces vers.)*

[3] NDT : *Al mîzân* signifie littéralement *« la Balance »*, ici il faut le comprendre dans le sens de l'évaluation, la référence, le critère déterminant…

L'Exagération (*al Ghuluw*) :

Il ﷺ désapprouvait même l'exagération dans les expressions et blâmait quiconque outrepassait la Vérité (*al Haqq*) avec laquelle il ﷺ est venu, même dans la parole, par exemple lorsque certaines personnes lui disaient : « *Masha Allah wa shi°t* » (*Comme Allah et toi le voulez*), il ﷺ disait alors : « *Non, dites « masha Allah thumma shi°t* » » (*Comme Allah le veut, alors comme toi tu veux*).

Et lorsque d'autres personnes disaient : « *Ya Sayidina wa ibn Sayidina* » (*Ô notre Maître et fils de notre Maître*), il ﷺ leur répondait: « *Ô hommes ! Dites ce que vous avez à dire et ne laissez pas le diable vous induire en erreur. Je suis Muhammad le serviteur d'Allah et Son Messager. Je n'aime pas le fait que vous me mettiez dans une position plus élevée que celle où Allah* عز وجل *m'a placé.*»[4]

Et lorsque les gens exagéraient dans l'adoration (*ta3abbud*), il ﷺ disait : « *Faites seulement ce que vous êtes capables de faire, car Allah ne se lasse pas [de donner des récompenses] jusqu'à ce que vous soyez lassé [d'effectuer des bonnes œuvres]* »[5].

Et il ﷺ a dit : « *Cette Religion est facile et il n'y a pas de rudesse en elle sauf pour celui qui s'est surchargé.* »[6]

Lorsque quelques *Sahâba* décidèrent de renoncer au mariage, il ﷺ le leur interdit formellement et leur ordonna de réunir le nécessaire pour se marier…

Voici ce qui concerne l'exagération (*al Ghuluw*).

Le laxisme, la négligence (*taqsîr*) :

Le Prophète ﷺ a fixé des limites que l'on ne doit pas abaisser. Ainsi, il ﷺ a coupé la main du voleur, lapidé le coupable d'adultère, exécuté l'assassin, levé les armées, combattu les mécréants, exécuté les apostats et leur a appliqué les lois d'Allah عز وجل.

Chers frères, la dérive vers ces deux tendances (*al Ghuluw et al Irjâ²*) est apparue très tôt à l'époque des *Sahâba* (*radiya Allahu 3anhum*).

---

[4] NDT : *Hadith* rapporté par Ahmed et Nassâ²î (as-*sunan al kubra*).

[5] NDT : *Hadith* rapporté par Al Bukhârî (43) et Muslim (785). Dans une autre version il est dit : « *…et l'acte le plus aimé d'Allah est celui qui consiste à faire **régulièrement**, même si c'est peu* ».

[6] NDT : *Hadith* rapporté par al Bukhârî (39) et Muslim (2816)

L'exagération (*al Ghuluw*) s'est produite vers la fin du temps des *Khulafâ ar-Râshidîn*[7] avec les *Khawârij* ; et il sera dit plus tard *inshaAllah Ta3âla*, quelques mots importants à leur sujet.

Cette exagération fut telle que 3Ali رضي الله عنه fut déclaré mécréant.
Et l'ensemble des *Khawârij* ont excommunié 3Ali ainsi que beaucoup d'autres Compagnons qui ont été témoins de cette discorde qui s'est produite par la suite.

Quant à l'*Irjâ²*, il s'est manifesté beaucoup plus tard de l'époque des *Sahâba*, c'est-à-dire après la période des *Râshidîn*, après la discorde d'ibn Ash3at qui s'est produite avec Hajjâj ibn Yûssuf.

Ainsi, qu'est-ce qu'*al Ghuluw* et qu'est-ce que l'*Irjâ²* :

Il convient de noter que les erreurs, les glissements et les déviances chez les *Ghulât* et chez les *Murji²a* se situent dans la compréhension de « *al Imân* » (la Foi).

Qu'est-ce que « *al Imân* » et qu'est-ce que « *al Kufr* » ?

Et ceci est une vaste question liée à la *3aqîda* ; je pense qu'il s'agit d'une des plus importantes questions de ce bas monde et de l'au-delà, car il en va du bonheur ou du malheur d'une personne et par rapport à cela, la question de son Islam ou de sa mécréance. C'est un énorme problème qui engendre une polémique (*khilâf*) [à la fois] récente et ancienne.

Al mîzân dans une affaire - qui contient elle-même ou non de l'exagération (*ghuluw*) - ne doit pas être les déclarations des gens, ni celles des journaux et des écrivains, ni les positions contradictoires des savants du mal ; mais la seule référence pour cette affaire est le Livre d'Allah et ce avec quoi le Messager ﷺ est venu.

Dès lors, tout ce qui est rajouté à ce avec quoi est venu le Messager ﷺ est de l'exagération, même si cela ne concerne ne serait-ce que les ablutions (*al wudû²*). Le Prophète ﷺ a d'ailleurs dit à ce sujet : « *Trois fois de ces choses, ainsi est al*

[7] NDT : *Al Khulafâ ar-Râshidîn* signifie «les Califes bien-guidés », cette expression désigne les quatre premiers califes qui ont succédé au Prophète après sa mort. Il s'agit d'Abû Bakr, Omar, Othmân et 3Ali (*radiya Allahu 3anhum*).

wuḏû², celui qui fait plus que cela aura mal agi (assâ²) et commis une injustice (dhalam) »[8].

Il en est de même de celui qui néglige ce avec quoi le Prophète ﷺ est venu, celui-ci est blâmé même si cela ne concerne que les ablutions alors il est injuste. Comme il ﷺ a dit : *« Malheur aux talons devant le feu »*[9].

C'est ainsi qu'est « *al mîzân* » avec laquelle on évalue une affaire qu'elle soit exagérée ou amoindrie : le Coran et la *Sunnah* du Messager ﷺ et non les propos des hommes.

Al Ghuluw[10] signifie le dépassement des limites, c'est-à-dire [le fait d'] aller au delà de ce qui est permis. L'eau est stable, si on la met sur le feu, elle bout. C'est l'ébullition qui est en surplus, l'eau déborde de son emplacement.
Al Ghuluw est un excès dans la religion, c'est-à-dire un dépassement dans ce avec quoi le Messager ﷺ est venu. *Al Ghuluw* serait apparu du temps de 3Ali رضي الله عنه et certains disent vers la fin du temps de 3Uthmân رضي الله عنه.

Il existe plusieurs types de *Ghuluw*, mais expliquer toutes ses formes et les approfondir serait trop long, c'est pourquoi nous aborderons seulement, inshaAllah, les points les plus importants.

Les types de *Ghuluw* les plus importants :

1- *al Ghuluw* apparaissant à travers l'erreur et l'éloignement dans la compréhension ou la pratique de la religion, même si cela ne concerne qu'un détail ; comme par exemple lorsque le Prophète ﷺ chargea Ibn 3Abbâs de ramasser des petits cailloux de la taille des pois chiches, puis

[8] NDT : *Hadith* Rapporté par Ahmad, Nassâ²î et Ibn Mâjah.

[9] NDT : « Malheur aux talons *[mal lavés pendant les ablutions]* devant le feu *[lorsqu'ils seront exposés au feu de l'Enfer]*, *Hadith* rapporté par Muslim.

[10] NDT : « *Ghuluw* » signifie littéralement l'exagération, l'excès et vient du verbe « *Ghalâ* » (غلى) qui veut dire « porter à ébullition, bouillir ».

il dit : *« Seulement comme cela, méfiez-vous de l'exagération (dans la religion), car vos prédécesseurs ont été détruits par l'excès dans la religion »*[11].

Ainsi, *al Ghuluw* naît de la méconnaissance de la religion, comme c'est le cas par exemple, de la doctrine des *Khawârij*.

Un exemple simple d'erreur dans la pratique de la religion est celui de ces personnes qui jettent des sandales lors de la lapidation des stèles (*Jamarât*). Il s'agit d'une faute dans l'application d'une prescription légale qui a conduit à l'exagération lors de cette pratique de la lapidation des stèles.

On entend souvent le mot « *khawârij* » et certaines personnes visent par cette appellation des individus parfois à juste titre mais parfois injustement, de façon calomnieuse et sans fondement.

Quelle est donc l'idéologie des *Khawârij* et quelle est la différence entre les *Khawârij* et *Ahlu s-Sunna wa l-Jamâ3a* ?

Les *Khawârij* sont des individus qui sont apparus au temps de 3Ali رضي الله عنه, et les germes du *kharijisme* se sont formées lors de l'histoire de la distribution du butin[12]. Le Prophète ﷺ a beaucoup mis en garde contre ce groupe et a ordonné de les combattre, il ﷺ informa ceux qui étaient sur la bonne voie, au temps des *S̲ah̲âba* (*rad̲iya Allahu 3anhum*), que lorsque surviendrait la fitna, ce sont eux qui combattront les *Khawârij* et ce fut 3Ali رضي الله عنه qui fut touché.

Quelle est la croyance des *Khawârij* sur le thème de la Foi (*al Imân*) ? Et quelle est leur croyance sur le thème du *Kufr* ? Quelles sont les caractéristiques claires qui permettent de les distinguer des autres ? Celui qui porte en lui ces

---

[11] NDT : Ce *H̲adith* est rapporté par Ah̲mad et Nassâ²î.
Le Prophète (sws) avait demandé à Ibn 3Abbas de ramasser des cailloux pour la lapidation des stèles, de la taille de pois chiches et il lui a dit « *seulement comme cela* », c'est-à-dire pas plus gros que des pois chiches pour ne pas être dans l'exagération. Or à notre époque, certaines personnes ne ramassent plus des cailloux de la taille de pois chiches mais vont jusqu'à lancer leurs sandales sur les stèles et ceci est une erreur de compréhension dans la pratique de la religion.

[12] NDT: Il s'agit de Dhul Khuwaysirah at-Tamimi qui vint au Prophète (sws) lors du partage du butin et dit : « *Ô Prophète, sois équitable !* ». Le Prophète (sws) dit : « *Malheur à vous ! Et qui est juste si je ne suis pas juste ?...* » (Rapporté par Al-Bukhârî et Muslim).

caractéristiques est considéré comme *Khârijî* et celui qui ne les porte pas en lui n'est pas *Khârijî*, et s'il est appelé à tord *Khârijî*, ceci est vain et est un mensonge clair.

La définition de la Foi (*Al Imân*) selon les *Khawârij* :

Ils estiment que la Foi se compose de la croyance (*i3tiqâd*), la parole (*qawl*) et les actes (*3amal*). Et ceci est, jusque là, la même définition que celle d'*Ahlu Sunnah wa l-Jamâ3a*[13]. Cependant, ils pensent que la Foi est un bloc complet, indivisible, qui ne possède pas plusieurs branches de façon à ce que celui qui en délaisse une part devient alors, pour eux, apostat (*murtadd*) mécréant (*kâfir*). Et c'est sur ce point qu'ils diffèrent de *Ahlu Sunnah wa l-Jamâ3a* car *Ahlu Sunnah* voient également la Foi (*Al Imân*) comme étant la croyance, la parole et les actes (*i3tiqâdun wa qawlun wa 3amal*), cependant la Foi (*Al Imân*) possède plusieurs branches dont certaines, si elles sont délaissées, détruisent l'Islam et mènent à l'apostasie. D'autres si elles sont délaissées, reviennent à commettre un péché et mènent à la perversion (*Fussûq*) sans pour autant sortir de l'appellation de la foi. Et c'est précisément ce deuxième point qui fait défaut aux *Khawârij* et qui les différencie d'*Ahlu Sunnah wa l-Jamâ3a*.

Sur cette base, les *Khawârij* considèrent un individu commettant un péché parmi les péchés majeurs, comme étant mécréant (*kâfir*) car pour eux, *al Imân* est entier et non divisé. Donc lorsqu'une personne délaisse un devoir parmi les devoirs ou commet un *munkar* parmi les *munkarât*, elle devient alors mécréante aux yeux des *Khawârij*.

Une règle parmi leurs règles de base : *Si cet individu est considéré comme mécréant, ses biens et son sang sont licites dans ce bas-monde ; et dans l'Au-delà, il demeurera pour toujours dans le feu.* Et ceci est l'idéologie des *Khawârij* par rapport à la Foi (*al Imân*) et par rapport au *Kufr* ; si une personne délaisse une obligation ou commet un acte répréhensible alors il devient un mécréant apostat. Ainsi est la première caractéristique de l'idéologie des *Khawârij*.

La deuxième caractéristique est qu'ils rendent licite le sang d'un musulman à cause d'un grand péché, ils rendent également licite le sang de ceux qui les contredisent (*mukhâlifîn*). Celui qui ne partage pas leur opinion et ne fait pas le

[13] NDT : « *Ahlu Sunnah wa l-Jamâ3a* » signifie « la communauté de la *Sunnah* et du consensus », cette expression désigne les traditionnalistes.

takfîr du fornicateur, du voleur, de celui qui pratique l'usure ou du buveur d'alcool ; s'il ne rend pas mécréant le pécheur, alors il devient un opposant et donc un mécréant.

Donc :

1- ils considèrent mécréant celui qui commet un grand péché et celui qui ne partage pas cet avis est également mécréant selon eux,
2- ils rendent licite son sang et ses biens,
3- ils le condamnent à l'Enfer pour l'éternité.

Celui qui réunit ces trois points est un *khârijî.*

Quelle est la position d'*Ahlu Sunnah wa l-Jamâ3a* sur ce sujet ? :

Ahlu Sunnah considèrent *al Imân* comme étant la croyance, la parole et les actes, donc composé de 3 piliers. Cependant ***al Imân* se divise** en plusieurs branches[14]. Celui qui délaisse les bases de la religion (*ussûl ad-Dîn*) est un apostat (*murtadd*), par exemple celui qui abandonne complètement la prière est un mécréant (*kâfir*) d'après *Ahlu Sunnah*. Et la prière est un fondement parmi les fondements les plus importants. Mais il y a certaines choses, pour *Ahlu Sunnah*, qui lorsqu'on les commet ne rendent pas mécréant et ce sont les grands péchés (*Kaba²ir)*.

Il existe donc des annulatifs (*Nawâqid*) de la religion et des péchés qui diminuent [la religion] mais ne l'annulent pas. Par exemple forniquer, voler, boire de l'alcool ou pratiquer l'usure, selon *Ahlu Sunnah* celui qui les commet est un pécheur, désobéissant, qui *Yawm al Qiyâma*, aura mérité un châtiment. S'Il (*subhânahu wa ta3âla*) le veut, Il le châtie et s'Il le veut, Il lui pardonne. Et on ne juge pas qu'il restera éternellement dans le feu ni qu'il est sorti de [la sphère de] l'Islam.

Sur ce principe, *Ahlu Sunnah wa l-Jamâ3a* émet un certain jugement concernant une personne qui commet un *Nâqid* (annulatif) et un verdict différent pour celui qui commet un grand péché (*Kabîra*).

---

[14] NDT : Le Prophète (sws) a dit : *« la Foi (*al Imân*) est composée de plus de soixante-dix branches, le plus haut degré est d'attester «* lâ ilaha illa lah *» et le plus bas degré est le fait d'enlever une chose nuisible sur le chemin »,* (rapporté par At-Tirmidhi, Bukhârî et Muslim).

Celui qui commet un grand péché reste musulman même si son Islam est défaillant (*nâqis*), il n'est pas exclu [de la sphère de] de l'Islam et n'est pas mécréant. Si Allah le veut, il sera puni par le feu mais pas éternellement et si Allah le veut, Il lui pardonne. Et son sang et ses biens ne sont pas licites, à moins qu'il ne commette une turpitude ou un péché dont le jugement légal est la peine de mort comme par exemple lorsqu'un homme marié se rend coupable d'adultère ou celui qui a tué une personne et dont les parents de la victime souhaiteraient en compensation [l'application du] talion (*Qissâs*), alors c'est un autre jugement.

Cependant, celui qui commet un des annulatifs de l'Islam (*Nawâqid al Islâm*) pour *Ahlu Sunnah wa l-Jamâ3a*, aura mécru et devient un apostat. Les annulatifs de l'Islam sont nombreux, les *Fuqahâ2* les ont décrits dans le chapitre « *Hukm al Murtadd* ».

Et les plus connus sont au nombre de 10, que le *sheykh* Mohammed ibn Abdel Wahhâb (*rahimahu Allah*) a énumérés, dont :

- le Shirk Akbar,
- celui qui prend un intermédiaire entre lui et Allah dans sa *du3â2* en les invoquant et demande l'intercession, alors il est mécréant d'après le Consensus (*Ijmâ3*) comme l'a signalé Ibn Taymiyya,
- renier le Prophète ﷺ ou une partie de ce avec quoi il est venu,
- prendre une autre base de jugement que ce avec quoi le Prophète ﷺ est venu,
- aider, soutenir les mécréants contre les musulmans,
- la sorcellerie, etc.

Toute personne qui se rend coupable d'une de ces choses est alors mécréante.

Néanmoins, lorsqu'il s'agit d'une personne précise - quelqu'un parmi les gens - avant l'excommunication d'un individu spécifique, il faut que certaines conditions soient remplies car il peut y avoir un empêchement (*mâni3*) au *Takfîr*.

Il faut :

- Que la preuve (*al Hujja*) lui soit parvenue[15], avec science, que cette affaire est du *kufr*, que l'acte qu'il commet est contraire à la *Shari3a*. Par exemple, une personne qui se convertit en Chine où il n'y a pas de musulmans de sorte à ce qu'il ne puisse apprendre la religion et qui dit « *la prière n'est pas obligatoire* ». Il est ignorant[16], alors il doit être informé que c'est obligatoire et si malgré tout il persiste, alors il devient apostat (*murtadd*).

- Qu'il n'y ait eu aucune mauvaise interprétation (*muta²awil*). Cela s'est également produit parmi les *Sahâba*. Certains d'entre eux avaient participé à la bataille de Badr, c'est-à-dire les meilleurs hommes, car les meilleurs hommes de cet *Ummah* sont les gens de Badr.

Et Allah dit :

لَيْسَ عَلَى الَّذِينَ آمَنُواْ وَعَمِلُواْ الصَّالِحَاتِ جُنَاحٌ فِيمَا طَعِمُواْ إِذَا مَا اتَّقَواْ وَّآمَنُواْ وَعَمِلُواْ الصَّالِحَاتِ ثُمَّ اتَّقَواْ وَّآمَنُواْ ثُمَّ اتَّقَواْ وَّأَحْسَنُواْ وَاللّهُ يُحِبُّ الْمُحْسِنِينَ

« Ce n'est pas un pêché pour ceux qui ont la foi et font de bonnes oeuvres en ce qu'ils ont consommé (du vin et des gains des jeux de hasard avant leur prohibition) pourvu qu'ils soient pieux (en évitant les choses interdites après en avoir eu connaissance) et qu'ils croient (en acceptant leur prohibition) et qu'ils fassent de bonnes oeuvres; puis qui (continuent) d'être

---

[15] NDT : Au sujet de la *Hujja*, **[**le *cheikh* 3Abdel Latîf al Cheikh dit dans son livre "*al manâhij*" page 316 : *«Le fait que la preuve ne soit pas établie ne change pas les noms légaux (que le Législateur a établi), bien au contraire, ce qu'Allah a qualifié de mécréance, de* Shirk, *ou de* Fisq *doivent garder leur noms légaux. Et l'absence d'établissement de la preuve n'est pas une raison pour ne pas affirmer ces noms, malgré le fait que celui qui en est coupable ne soit châtié qu'après que cette preuve soit établie. Il existe donc une distinction entre le fait qu'une chose soit du* koufr *et le* takfir *de son auteur (son châtiment et l'affirmation des* Ahkam *de* koufr *qui ne sont établis qu'après que le Message lui soit transmis et la preuve établie) »***]** *

[16] NDT : Il convient de préciser en ce qui concerne l'ignorance dans le *Shirk Akbar* que le *Sheykh* 3Ali al Khudayr (qu'Allah le libère) dit dans sa fatwa « *Al 'udr bi jahl fi Shirk Akbar* » : **[**« *Dans le* Chirk Akbar, *il n'y a aucune excuse par ignorance et ceci fait objet de consensus, et ce consensus a été rapporté par Ibn Al Qayyim dans* Tarîq Al Hijratayn, *ainsi que les imams du* Najd.
Quiconque commet du Chirk Akbar, *en sacrifiant pour un autre qu'Allah, en demandant le secours des pieux et des tombeaux, ou en légiférant une loi ou quelque chose comme ça, c'est un* Mouchrik *même s'il ignore, interprète mal ou le fait par erreur. Ibn Taymiya a dit : "De ce fait, le nom d'idolâtre est affirmé même lorsqu'aucun message n'est encore parvenu, car il donne des associés à son Seigneur et s'en détourne. Le sens de la parole d'Ibn Taymiyya, c'est qu'il est nommé idolâtre* (mouchrik*) lorsqu'il donne des associés à son Seigneur "et même avant le message" et même lorsqu'il est ignorant*. »**]***

[*] : Traduction française de ces passages tirée du site *Ansar al haqq.*

pieux et de croire et qui (demeurent) pieux et bienfaisants. Car Allah aime les bienfaisants. » (Sourate al-Mâ^{2}idah ; v.93)

Ils avaient mal interprété ce verset et ont consommé du vin pensant que cela était devenu *halâl*. Ce fut à l'époque de 3Omar et lorsqu'il eut appris cela, il rassembla les *Sahâba* et leur demanda conseil. C'est alors que 3Ali lui dit : *« Appelle-les à se repentir et s'ils persistent alors tue-les*[17] *et s'ils se repentent, applique-leur la peine du buveur de vin*[18]*»*
3Omar les rappela à l'ordre et ils se repentirent.
Ils pensaient que le fait d'être parmi ceux qui avaient participé avec le Prophète à la bataille de Badr et d'autres batailles, leur autorisait l'alcool selon ce verset qu'ils ont mal interprété. 3Omar leur enseigna alors : *«si vous étiez pieux (*muttaqi*), vous n'auriez pas bu de vin».* Telle était la compréhension de 3Omar : la véritable compréhension. Ces *Sahâba* ont mal interprété et les autres *Sahâba* n'ont pas immédiatement appliqué le *takfîr* sur eux, mais ils ont parlé en leur présentant des preuves et ont constaté qu'ils avaient commis une erreur d'interprétation.

- Que ce ne soit pas une faute de langage, un lapsus, (*mukhti*^{2}) et que cela soit intentionnel. Par exemple l'histoire de l'homme qui a perdu son chameau et fut désespéré. Il s'endormit puis à son réveil, il trouva son chameau en face de lui. Pris de joie, il dit : « *Ô Allah, Tu es mon serviteur et je suis Ton Maître* ». Sa réjouissance lui fit prononcer involontairement un mot à la place d'un autre. Lorsqu'une personne prononce intentionnellement ce genre de phrases, il devient apostat. Mais cet homme a fait un lapsus et voulait dire : « *Ô Allah, Tu es mon Maître et je suis Ton serviteur* », il n'est donc pas mécréant.

- Qu'il ne soit pas sous la contrainte (*mukrah*), comme par exemple lorsqu'une personne est arrêtée, torturée et forcée d'insulter le Prophète . S'il le fait dans ces conditions, il n'est pas mécréant. Et ce fut le cas de 3Amâr ibn Yâssir à propos duquel fut descendu le verset :

[17] NDT : Le *sheykh* précise ici que 3Ali (ra) a dit cela parce que si les *Sahâba* avaient persisté, ils auraient apostasié, et leur sang serait devenu licite.

[18] NDT : Le *sheykh* précise que le châtiment auquel s'expose le buveur de vin est de 80 coups de fouet.

مَن كَفَرَ بِاللّهِ مِن بَعْدِ إيمَانِهِ إِلاَّ مَنْ أُكْرِهَ وَقَلْبُهُ مُطْمَئِنٌّ بِالإِيمَانِ وَلَـكِن مَّن شَرَحَ بِالْكُفْرِ صَدْراً فَعَلَيْهِمْ غَضَبٌ مِّنَ اللّهِ وَلَهُمْ عَذَابٌ عَظِيمٌ

« Quiconque a renié Allah après avoir cru... - sauf celui qui y a été contraint alors que son coeur demeure plein de la sérénité de la foi - mais ceux qui ouvrent délibérément leur coeur à la mécréance, ceux-là ont sur eux une colère d'Allah et ils ont un châtiment terrible. » (Sourate an-Nahl ; v.106)

Les personnes qui commettent de la mécréance sous la contrainte (*comme dans les conditions précitées*) ne sont pas mécréantes.

Que dit le *madhhab* d'*Ahlu Sunna wa l-Jamâ3a* ? :

Celui qui s'abstient de déclarer mécréant un individu qui aurait commis un grand péché mais le rend mécréant pour un *nâqid* parmi les *nawâqid al Islâm*, alors il appartient à *Ahlu Sunnah*, même si ses adversaires considèrent qu'il est un *khârijî*. Et leur affirmation est vaine (*bâtil*). Celui qui considère une personne commettant un grand péché - [tel] le fornicateur, le buveur d'alcool etc - comme mécréante vouée à demeurer éternellement dans le Feu, celui-là est un *khâriji*.

Ainsi, ce thème en question, *al Ghuluw*, provient d'une erreur dans la compréhension de la religion. Les *Khawârij* ont mal compris la religion.
De quelle manière ?
Ils ont trouvé quelques versets dans le Livre d'Allah contenant une menace du châtiment (*al wa3îd*) pour celui qui commet un péché. Et ils ont cru que cette croyance contenait une erreur et qu'Allah ne s'abstient pas de réaliser Sa menace. Par exemple le verset :

وَمَن يَقْتُلْ مُؤْمِناً مُّتَعَمِّداً فَجَزَآؤُهُ جَهَنَّمُ خَالِداً فِيهَا...

« Quiconque tue intentionnellement un croyant, Sa rétribution alors sera l'Enfer, pour y demeurer éternellement...» (Sourate an-Nissa ; v.93)

Ils disent : « Ceci est une menace (*al wa3îd*) et Allah ne manque pas à l'exécution de Sa menace [Il applique toutes Ses menaces]. Alors, tout individu

qui commet cet acte (l'assassinat) est mécréant, parce que seul un mécréant demeure éternellement en Enfer ».

Et ceci est une erreur dans la compréhension de la religion. Quelle en est la cause?
La raison est qu'ils ont interprété leur religion selon leur propre compréhension ; bien qu'ils ne soient pas savants mais de simple lecteurs ; à l'instar d'une personne qui prend le Coran entre ses mains et interprète en fonction de ce qui lui vient à l'esprit, il prend *Sahîh al Bukhârî*, lit quelques *ahâdîth* et interprète selon sa compréhension… Ils n'ont pas pris la connaissance des *Sahâba*[19].

C'est pourquoi l'Imam Ibnu Kathîr a rapporté, dans *Al Bidâya wa Nihâya*, une parole fabuleuse qu'Ibnu 3Abbâs a dite à 3Omar :
3Omar ibn al Khattâb رضي الله عنه a dit : *« Comment la Ummah peut-elle être divisée alors que son Dieu est un Seul, sa Religion est un et son Livre est un ? Dieu est Allah, la Religion est l'Islam et le Livre est le Coran. Pourquoi y a-t-il alors des divergences ? »*

Et qu'a répondu Ibnu 3Abbâs (pour qui le Prophète ﷺ a invoqué Allah afin qu'Il lui permette de comprendre la religion et d'apprendre l'interprétation [des textes]) ?

Il رضي الله عنه a répondu : *« S'ils interprètent le Coran en opposition avec notre compréhension, ils seront également en désaccord. Et s'ils sont en désaccord, ils se combattront.»* Et 3Omar رضي الله عنه confirma ses propos.

Faites attention à la phrase : « *S'ils interprètent le Coran en opposition avec notre compréhension* » c'est-à-dire en opposition à ce que les *Sahâba* ont compris, le contraire de ce qu'ils ont compris.

Le Prophète ﷺ n'a pas uniquement transmis des termes (*alfâdh*), non, il ﷺ a transmis les mots, leur signification et la compréhension s'y rapportant.

Sur ce sujet, les musulmans s'accordent à dire que le Messager ﷺ a transmis le Coran tout comme il a transmis sa signification. Il n'a pas laissé les *Sahâba* dans la confusion, il leur expliqua et leur enseigna.

---

[19] NDT : A travers les *tafâssîr* et les *shurûh*.

C'est pourquoi le *Sheykh al Islam* Ibnu Taymiyya (*rahimahu Allah*) a dit :
« Aucune divergence d'opinion n'est connue dans la 3Aqîda des Sahâba ».
Aucunement. Les *Sahâba* s'accordent sur les *Ussûl ad-Dîn*, même s'ils ont des divergences en ce qui concerne certaines branches (*furû3*) comme par exemple le fait que le Prophète ﷺ ait vu ou non son Seigneur dans la nuit d'*al Isrâ*[2] (voyage nocturne). Bien que certains *muhaqiqîn* concilient les différents témoignages [des *Sahâba*] et ne voient pas de divergences sur cette question.

Ainsi, les *Khawârij* se sont trompés dans la compréhension de la religion. Et ce qui est correct est qu'il fasse partie des qualités d'*Al Karîm* de ne pas rompre Sa promesse. Lorsqu'Il promet une chose alors Il respect Sa promesse. Cependant, par Grâce et par Bonté, Il peut ne pas accomplir ce dont Il les a menacés.
Rappel : [le nom d'Allah] *Al Karîm*, le Noble, ne rompt jamais Ses promesses, s'Il promet, Il respecte, s'Il dit « *celui qui fait ceci, Je lui donne cela* » ainsi Il respecte Sa promesse. Mais, du fait de Ses qualités (attributs), Il pardonne et est Bienfaisant et bien au delà. Et cela ne signifie pas que l'on n'observe pas Sa promesse, mais Il juge et fait grâce. Et l'erreur de ce groupe, les *Khawârij*, est qu'ils n'y croient pas.

Passons à la deuxième catégorie de types de *Ghuluw* : il s'agit d'un type dangereux et très répandu à notre époque. C'est **l'exagération dans le culte, la sanctification (*taqdîs*) et la vénération (*ta3dhîm*) des gens.**
Déjà, au début de l'histoire de Nûh (*3aleyhi as-salâm*) cette exagération s'est produite. Ce fut la sanctification (*taqdîs*) de certaines personnes parmi la descendance d'Adam (*3aleyhi as-salâm*), ils ont élevé leur position et exagéré à leur encontre. Ainsi, cela a par la suite conduit à des déviations dans la religion, vers le *Shirk* et le *Kufr*, comme cela a été fait avec *Suwâ3*, *Yaghûth*, *Yaghûq* et *Nasr*.

Comme l'a mentionné l'Imam al Bukhârî (*rahimahu Allah*) dans son *Sahîh*, qu'Ibn 3Abbâs (*radiya Allahu 3anhu*) rapporte que ces personnes étaient des hommes pieux et qu'ils étaient issus du peuple de Nûh (*3aleyhi as-salâm*). Lorsqu'ils moururent, leur peuple les pleura. Alors, Shaytân le maudit vint au peuple de Nûh et les incita à les représenter dans des endroits spécifiques, de cette façon ils se souviendraient d'eux et accompliraient ainsi plus d'adorations pour Allah. Puis, lorsque cette génération disparut, [il se trouva que] la génération suivante ignorait tout de ces idoles, alors Shaytân leur

chuchota que leurs pères sollicitaient ces personnes afin d'obtenir la pluie et repousser le malheur. Dès lors, ils se mirent à les adorer et commirent ainsi le *Shirk*.

Y'a t-il une chose similaire à notre époque ?

Oui. Dans de nombreux pays nous trouvons la sanctification des *Awliya* et des Saints, bien que ces individus soient morts, enterrés et qu'ils n'entendent rien et ne disent rien. Ils sont glorifiés et leur position est surélevée. Et certaines personnes exagèrent et exécutent de nombreux actes d'adoration réservés exclusivement à Allah comme par exemple tourner autour des tombes[20], ils sacrifient pour eux, ils se consacrent entièrement à eux, s'adressent à eux en leur demandant de les secourir lorsqu'ils rencontrent des difficultés et les sollicitent en dehors d'Allah.
Les *Rawâfid* sont un exemple explicite en la matière ainsi que les Soufis et d'autres exemples clairs dans le monde islamique de l'Est à l'Ouest.

Cependant, qu'avons-nous à craindre de la jeunesse islamique, la jeunesse de l'éveil ?

En effet, la sanctification des personnes a également commencé à s'introduire chez certains parmi la jeunesse de l'éveil mais de façon très subtile. Si on peut se permettre l'expression, il s'agit d'une [forme de] soufisme contemporain (*as-sufiyya al mu3âsira*) ou encore, d'infaillibilité sous-entendue (*al 3isma ad-dimniyya*) [accordée à certains].
Ainsi, il existe des icônes parmi les prédicateurs et des *3Ulamâ*[2], qui ont une haute position, une certaine notoriété et des suiveurs. Et certains de ces suiveurs exagèrent au même titre que certains suiveurs passionnés de *madhâhib al Fiqh* exagèrent, comme par exemple certains suiveurs du *madhhab Hanbali* exagèrent en défendant avec acharnement le *madhhab* de l'Imam Ahmad, comme certains suiveurs d'Ash-Shâfi3î défendent avec acharnement le *madhhab* de l'Imam Ash-Shâfi3i, certains malékites le *madhhab* de l'Imam Mâlik, certains hanafites le *madhhab* de l'Imam Abû Hanîfa etc.

Ainsi, ils ont surélevé la position de ces *Mashâyikh* et ne supportent pas le fait que l'on dise : « *le Sheykh a fait une erreur*[21]» ou « *dans tel sujet, son avis n'était pas*

---

[20] NDT : Le *sheykh* fait un parallèle avec la pratique du *tawâf* pendant le *Hajj* en tant qu'acte d'adoration.

[21] NDT : Erreur démontrée avec *adilla*.

juste». Si vous prononcez une telle parole, la situation change, l'ambiance se tend et les partisans aveugles se mettent en colère contre vous.
Et c'est une forme de soufisme contemporain, une forme de sanctification des individus, une forme d'infaillibilité sous-entendue qui leur est attribuée. Les *Rawâfid* considèrent que leurs imams sont infaillibles, or nous, selon notre *3Aqîda*, personne n'est exempt d'erreurs sauf le Messager d'Allah ﷺ. Personne hormis lui n'est infaillible. Cependant, beaucoup y croient théoriquement, mais dans la pratique, les choses changent en réalité, et on peut percevoir une forme d'exagération [de leur part].

Il incombe au musulman d'approuver ce qu'a dit l'Imam Mâlik (*rahimahu Allah*) : *« On prend de la parole de chacun et [on] en rejette, sauf du propriétaire de cette tombe »*, disait-il en montrant la tombe du Prophète ﷺ.
Et une règle (*Qâ3ida*) importante veut que l'on ne reconnaisse pas la vérité par les hommes mais qu'on reconnaisse les hommes par la vérité[22]. Celui qui dit la vérité, nous prenons sa parole, même s'il s'agit de Shaytân le lapidé. Celui qui dit une parole de vérité (*qawlan haqqan*) nous l'acceptons. Lorsque Shaytân a dit à Abû Hurayra رضي الله عنه : *« si tu lis âyatu l-Kursy, aucun diable ne s'approchera de toi jusqu'au lendemain »*.

Et le Prophète ﷺ a dit : *« En réalité, il vous a dit la vérité, même s'il est un menteur »*[23]. Quant à celui qui dit une chose fausse (*bâtil*), nous la rejetons même si elle provient d'un individu pour qui nous avons de la considération.

Il s'agit d'un sujet sur lequel beaucoup de personne font des erreurs. La première forme de *Ghuluw* comporte une erreur dans la compréhension de la religion et la deuxième forme de *Ghuluw*, c'est l'exagération dans la sanctification des gens, et ceci est une question d'obéissance (*at-tâ3a*).

L'obéissance absolue, mes chers frères, est uniquement à l'égard d'Allah et de Son Envoyé ﷺ. Ainsi, tout autre individu fusse-t-il le père, l'époux ou autre, son obéissance n'est due qu'à l'obéissance envers Allah et au Messager d'Allah ﷺ.

[22] NDT : *Al haqq la yu3rafu bi r-rijâli wa lakin yu3rafu r-rijâl bi l-haqq.*

[23] NDT : Rapporté par Al Bukhârî dans son *Sahîh*

مَّنْ يُطِعِ الرَّسُولَ فَقَدْ أَطَاعَ اللَّهَ وَمَن تَوَلَّى فَمَا أَرْسَلْنَاكَ عَلَيْهِمْ حَفِيظاً

{Quiconque obéit au Messager obéit certainement à Allah. Et quiconque tourne le dos... Nous ne t'avons pas envoyé à eux comme gardien.} (S.4 ; v.80)

Mais ce qui se passe aujourd'hui, c'est que les gens font des erreurs sur ce sujet. Ils ont une mauvaise compréhension de la religion et estiment que le fait d'être obéissant à l'égard de certaines personnes est une obéissance absolue, par exemple l'obéissance de l'épouse envers le mari, l'obéissance des enfants à l'égard du père ou encore l'obéissance de l'employé envers son chef, serait une obéissance absolue et que tout ce qu'ils disent doit être accepté. **Et ceci est une erreur** sur laquelle le Prophète ﷺ avait déjà attiré l'attention à son époque.

Le Prophète ﷺ avait [un jour] envoyé une *Sariyya*[24] dirigé par un homme des *Ansâr*. Ce dernier pris de colère à propos de quelque chose, ordonna de rassembler du bois et d'allumer un grand feu et dit : *« le Prophète ne vous avait-il pas dit que vous deviez m'obéir en tant qu'Emir ? »*. Ils dirent *« Oui ».* Puis il ajouta : *« Venez donc dans le feu »*. Les gens se sont alors divisés en deux groupes, un qui a mal compris l'obéissance et un autre groupe qui déclara : *« Non, nous avons suivi le Messager afin de fuir le Feu ».* Sa colère fut alors apaisée et il éteignit le feu. Lorsqu'ils rejoignirent le Messager d'Allah ﷺ, ils lui firent part de ce sujet. Le Prophète ﷺ dit : *« si vous étiez entrés dedans [le feu], vous n'en seriez pas ressortis »*[25].

Car c'est une erreur. Ils ont donné à cet homme le même rang que le Prophète ﷺ ; ils ont exagéré à son égard, et qu'importe son commandement, [ils pensaient que] celui-ci devait être accepté. Ceci est faux, parce que les ordres de cet homme qui dirigeait cette *Sariyya* sont subordonnés aux ordres du Prophète ﷺ. Si son ordre concorde avec celui du Prophète, alors il est accepté et s'il est contraire au commandement du Prophète, il est rejeté. Tant que son ordre ne contredit pas celui du Prophète ﷺ c'est-à-dire en rapport avec le *halâl* et le *harâm*, alors il est dans le cadre de l'obéissance.

---

[24] NDT : Escadron, troupe.

[25] NDT : Rapporté par Muslim (1840) et al Bukhârî (4085).

Aussi, la sanctification des individus est liée à l'obéissance (*at-tâ3a*). Si l'on porte une admiration excessive pour une personne et qu'on la croit infaillible, de ce fait on lui obéit dans toute chose. Et c'est une des causes de l'égarement de beaucoup de personnes parmi *Ahlu l-Kitâb* (les gens du Livre). Ils ont pris leurs rabbins et leurs moines comme Seigneur en dehors d'Allah. Lorsqu'ils leur permirent le *harâm* et leur interdirent le *halâl*, ils leur obéirent et pensèrent que cette obéissance était un devoir à leur égard, comme une vénération (*ta3dhim*) ou une sanctification (*taqdîs*) et c'est ce qu'ils ont ainsi commis comme mécréance, comme notre Prophète ﷺ nous l'a enseigné.

Lorsque le Prophète ﷺ a mentionné le verset à 3Adiy Ibn Hâtim alors que celui-ci était encore chrétien :

اتَّخَذُواْ أَحْبَارَهُمْ وَرُهْبَانَهُمْ أَرْبَاباً مِّن دُونِ اللّهِ وَالْمَسِيحَ ابْنَ مَرْيَمَ وَمَا أُمِرُواْ إِلاَّ لِيَعْبُدُواْ إِلَـهاً وَاحِداً لاَّ إِلَـهَ إِلاَّ هُوَ سُبْحَانَهُ عَمَّا يُشْرِكُونَ

{Ils ont pris leurs rabbins et leurs moines, ainsi que le Christ fils de Marie, comme Seigneurs en dehors d'Allah, alors qu'on ne leur a commandé que d'adorer un Dieu unique. Pas de divinité à part Lui ! Gloire à Lui ! Il est au-dessus de ce qu'ils [Lui] associent.}(S 9 ; v.31)

Puis 3Adiy Ibn Hâtim dit : « *Ya Rasûlu llah, nous ne les avons pas adoré* ». Il ﷺ dit : « *Ne vous ont-il pas permis le harâm et vous leur avez obéi ? Et ne vous ont-ils pas interdit le halâl et vous leur avez obéi ?* ». 3Adiy répondit : «*En effet* ». Alors le Prophète ﷺ dit : « *De cette façon, vous les avez adorés* ».

La sanctification des gens (*taqdîssu l-achkhâs*) - en ce qui concerne l'obéissance (*at-tâ3a*) et leur vénération (*ta3dhîm*) et plus précisément les personnes de science ou les personnes qui accomplissent beaucoup d'actes d'adorations [ou encore] les *Awliya* ou les saints - engendre cette exagération et conduit à l'obéissance [à des créatures] dans la désobéissance à Allah. Et c'est souvent ce qui se passe aujourd'hui.

Un frère de confiance originaire d'un pays arabe m'avait un jour raconté une histoire singulière dont je n'aurais jamais pensé que quelque chose de similaire puisse se produire. [Cette histoire concerne] un homme appartenant à un groupe islamique et dont le père faisait également partie. Il advint qu'un jour le père quitta - pour diverses raisons - ce groupe et se contentait de faire *da3wa* seul. Le fils avait pour habitude de mettre tous les mois une certaine somme

d'argent à la disposition de son père. Et ce frère de confiance m'a dit que le père lui a rapporté que depuis qu'il avait quitté ce groupe et qu'il faisait seul la *da3wa*, le fils refusait de lui donner la somme mensuelle, qu'il mettait à disposition du fait de son obéissance envers son groupe. Le fils se rebella ainsi contre son père…

Chers frères, ceci est une forme de sanctification du groupe (*taqdîs al jamâ3a*), une exagération dans l'obéissance. Le fils pense que l'obéissance au groupe passe avant l'obéissance à Allah et avant l'obéissance au père. Et ceci est une terrible erreur ! Aucun groupe, parti, chef, savant ou autre… si leurs ordres sont contraires aux ordres du Prophète ﷺ, on ne doit pas leur obéir. L'obéissance ne se fait que dans le bien (*ma3rûf*).

Ainsi mes frères, nous avons beaucoup parlé de ce sujet (*al Ghuluw*) du fait de son importance, venons-en maintenant au prochain point : *al Irjâ²*.

Les différents types d'*Irjâ²* :

A l'origine, *al Irjâ²* (الإرجاء), linguistiquement, a pour sens le fait de reporter (*ta²khîr*). Les *Murji²a* sont ceux qui retardent, reportent (*mu²akharûn*).

وَآخَرُونَ مُرْجَوْنَ لِأَمْرِ اللَّهِ إِمَّا يُعَذِّبُهُمْ وَإِمَّا يَتُوبُ عَلَيْهِمْ وَاللَّهُ عَلِيمٌ حَكِيمٌ

{Et d'autres sont laissés (âkharûna murjawn) *dans l'attente de la décision d'Allah, soit qu'Il les punisse, soit qu'Il leur pardonne. Et Allah est Omniscient et Sage}.(at-Tawba ; v.106)*

Quel est cet ajournement commis par ces gens qui a fait d'eux des *Murji²a* ?

Ils ont repoussé (*akharû al 3amal*) et exclu les actes de l'appellation de la Foi (*mussamâ l-Imân*) et ont dit : les actes ne font pas partie de la Foi. Pour eux, la foi (*al imân*) se limite à la conviction (*al 3aqîda*) et certains entendent par la *3aqîda,* l'affirmation (*al iqrâr*), c'est-à-dire la parole : les deux attestations de foi (*shahâdatayn*). Les actes tels que la *Salât*, la *Zakât*, le Jeûne etc., pour eux, ne font pas non plus partie de la Foi. Et c'est ainsi que dès lors qu'ils eurent séparé les actes de l'appellation de la Foi, ils devinrent alors des *Murji²a*.

Ce *madhhab* est apparu à la fin de l'époque des *Sahâba*. Qatâda a dit : *« l'Irjâ² est apparu après la fitna d'Ash3ath »*. La *fitna* concernant Ash3ath se situe à la fin du temps des *Sahâba*, et il se peut que Anas ibn Mâlik رضي الله عنه ait vécu cet

évènement sachant qu'il fut parmi les derniers Compagnons (*radiya Allahu 3anhum*).
Les gens de science disent que le premier à être venu avec cette doctrine fut Dhar ibn 3Abdillah et que Ghaylan ad-Dimashqi et Djia3d ibnu Dirham ont pris de lui. Il a aussi été dit que Hassan ibnu Muhammed ibn al Hanafiya fut parmi les premiers porteurs de cette doctrine.

Quelle est la position des *Murji²a* concernant *al Imân* et *al Kufr* ?

Cette doctrine a aujourd'hui répandu ses racines dans tout le monde Islamique et se propage énormément. Il est considéré comme le *madhhab* le plus dangereux pour la *Ummah*, c'est pourquoi nous devons précisément bien réfléchir/discerner et être attentif en tentant d'apporter plus de clarté sur ce sujet.

Au sujet de *al Imân*, les *Murji²a* se divisent en deux groupes et pour certains *Ahl al 3ilm*, ils se partagent en 3 groupes.

Le premier groupe se nomme les *Murji²a al Fuqahâ²*[26]

Leur doctrine consiste à dire que *al Imân* est la croyance dans le cœur (*i3tiqâdun fi l-qalb*) et la confirmation par la parole (*tasdîq bi shahâdatayn, iqrâr*) seulement. Ces personnes sont ainsi appelées *Murji²a al Fuqahâ²* et c'est sur cette croyance que se trouvait l'Imâm Abû Hanîfa (*rahimahu Allah*) et ses disciples, cependant, certains chercheurs (*bâhth*) ont dit qu'à la fin de sa vie, l'Imâm Abû Hanîfa se serait démarqué de cette voie et serait revenu sur la voie des *Salafs, wa Allahu a3lem*. Toujours est-il que la « *3Aqîda at-Tahâwiyya* » qui a été rédigée par un auteur appartenant au *madhhab* d'Abû Hanîfa, reprend la croyance des *Murji²a al Fuqahâ²* concernant *al Imân*.

Les *Murji²a al Fuqahâ²* estiment que les actes ne font pas partie de *al Imân*, mais en même temps, ils disent que celui qui commet un grand péché, mérite un châtiment.

Ils se distinguent des *Murji²a al Ghulât* (*murji²a* extrêmes) sur deux points :

- ils incluent la parole (*iqrâr*) dans *al Imân*,

- ils estiment que celui qui commet un grand péché mérite un châtiment, la menace d'Allah (*al wa3îd*) se dresse sur lui.

[26] NDT : Les *Murji²a* juristes.

Ainsi, le deuxième groupe se nomme les *Murji²a al-Ghulât*.

Ils disent que *al Imân* n'est que l'affirmation de la croyance uniquement (*tasdîq faqat*)[27] et n'incluent en rien les actes. Et c'est le cas des *Murji²at ul-Jahmiyya* qui constituent la pire des doctrines. Ils prétendent que *al Imân* est seulement la connaissance du cœur (*ma3rifa*)[28] .
Ils pensent que si une personne sait qu'il y a un Dieu – quand bien même s'il n'y croit pas dans son cœur - alors il est croyant. Certains *3Ulamâ²* ont considéré que ceux qui disent que *al Imân* est uniquement l'approbation du cœur (*tasdîq*) ou que *al Imân* est uniquement la connaissance (*ma3rifa*) ont un seul et même *madhhab*.

Le *Sheykh al Islâm* Ibn Taymiyya (*rahimahu Allah*) dit : *« La doctrine qui contient le tasdîq sans que les actes du cœur en fassent partie ne se différencie pas de la doctrine qui dit que al Imân est uniquement al ma3rifa »*, c'est-à-dire ils constituent une seule et même doctrine.

Une autre parole du *Sheykh al Islâm* dit : *« Il existe certains murji²a qui disent que al Imân est le tasdîq en y incluant quelques actes du cœur comme l'amour envers Allah et Son Prophète ﷺ, la confiance etc. »*. Ces derniers sont moins dangereux que les précédents qui disent que *al Imân* est uniquement le *tasdîq* ou *al ma3rifa* - constituant une seule et même doctrine selon le *Sheykh al Islâm* - et sont considérés mécréants par certains *Salafs* tels que Waki3 ibnu Jarah, l'Imam Ahmed et d'autres…Voici donc la doctrine des *Murji²a*.

Si vous voyez une personne dire que *al Imân* est juste l'approbation du coeur (*tasdîq*), pensez-vous que cela suffit ?
Cela signifierait [du point de vue des *Murji²a*] qu'un individu saint d'esprit qui ne prononce pas les *shahâdatayn*, c'est-à-dire qui ne dit pas : « *la illaha illa Allah, Muhammad rassûlulah* » et qui dans le même temps se prosterne devant une idole, ou insulte Allah ou le Prophète ﷺ puis dit : « *je crois mais avec le cœur* » est un croyant (*mu²min*) avec un *Imân* parfait, comme l'*Imân* d'Ibrâhîm, Mikâ²îl et Muhammad ﷺ. Quand bien même il commettrait du *kufr* et

[27] NDT : L'affirmation/approbation du cœur (*tasdîq bi l-qalb*) uniquement, c'est-à-dire confirmer qu'Allah est Unique et digne d'être adoré.
[28] NDT : C'est-à-dire qu'il suffit d'avoir la connaissance dans son cœur de l'existence d'Allah, Ses Messagers, etc. et ils n'incluent pas les actes du cœur dans *Al Imân*. Et ceci est la position de *Jahm ibn Safwân* et ses suiveurs tel que *As-Sâlihî.*

d'autres méfaits, il possède [selon eux] le même *Imân* que le Messager ﷺ. **Il ne fait aucun doute qu'il s'agit là de la pire de toutes les doctrines.**

<u>Que dit leur *madhhab* concernant *al Kufr* ?</u>

En s'appuyant sur le fait que [leur définition de] *al Imân* est l'approbation (*tasdîq*), alors le *Kufr* est pour eux la dénégation (*at-takdhîb*) et chez ceux qui considèrent que *al Imân* est la connaissance (*ma3rifa*) alors pour eux le *kufr* est l'ignorance (*jahl*).

Ainsi, chez les *Murji^{2}a*, le *kufr* a lieu par le déni : celui qui accuse le Prophète ﷺ de mensonge dans son cœur devient alors mécréant, mais lorsqu'il accuse ou se moque du Prophète ﷺ ou du Coran avec sa langue ou n'a jamais fait la *Salât* et affirme qu'il croit avec son cœur, il demeure, pour eux, un croyant (*mu^{2}min*) avec une foi pleine.
Et ceci est la doctrine des *Murji^{2}a* que l'on trouve en résumé dans les livres de *3Aqîda* et qui a engendré les doctrines *Ach3ariya* et *Mâturidiya* pour lesquelles *al Imân* est le *tasdîq* bien qu'ils introduisent certains actes du cœur comme l'amour (ils se différencient d'ailleurs des *Jahmiyya* en cela) et certains de leurs extrémistes vont jusqu'à nier tout acte du cœur. Comme le dit le *Sheykh al Islâm* Ibn Taymiyya, **celui qui suppose l'existence d'une doctrine qui limite *al imân* au *tasdîq* (approbation) non-accompagnée d'un quelconque acte du cœur, puis dit que cette doctrine serait différente de la doctrine qui limite la foi à la simple connaissance (*al ma3rifa*), celui-là est dans l'erreur.**

Ces individus sont nombreux dans le monde Islamique.
Celui qui suit ce *madhhab* et n'accomplit aucun acte pour Allah : ne prie pas, ne jeûne pas, ne donne pas *la Zakât* etc. et dans le même temps, commet bon nombre d'actes ou de paroles de mécréance (*kufriyât)* comme ne pas gouverner avec la *Shari3a*, aider les *kuffâr* contre les musulmans, se prosterner devant des idoles, des tombes, insulter Allah et le Prophète ﷺ, alors <u>pour eux</u> cette personne est un croyant (*mu^{2}min*) avec une foi pleine s'il prétend avoir la Foi dans son cœur.

Tel est le *madhhab* des *Murji^{2}a* et il existe aujourd'hui plus que jamais. Il est le pire des *madhâhib* ayant une grande et dangereuse influence sur les musulmans. Et ce danger peut être illustré à travers cet exemple : imaginez un

village où se trouvent des *shuyûkh* ou savants du mal qui suivent ce *madhhab* (*Irjâ²*) et disent : « *Si vous croyez avec votre cœur que Allah est la Vérité et que Muhammad est Son Messager, alors cela n'a pas d'importance que vous fassiez des péchés et des turpitudes et que vous délaissiez les devoirs et obligations, votre Imân demeure comme celle de Jibrâ²îl, Mikâ²îl et Muhammad (3aleyhim as-salâm).* »

Vous rendez-vous donc compte de ce que dit le *sheykh* de ce village ?

En d'autres termes, ce *sheykh* leur dit qu'une personne qui lutte *fissabililah* et combat les mécréants jusqu'à ce que son sang soit répandu et une personne qui meurt avec un verre d'alcool dans les bras d'un chanteur ont le même *Imân* et les deux entrent au Paradis. Comment peut-on imaginer après de telles paroles qu'une personne veuille aller au Jihâd ??? C'est tout bonnement impossible. Si je sacrifie mon *nefs*, mon sang et mon argent et qu'au même moment une autre personne meurt en commettant toutes sortes de péchés et que lui et moi sommes tous deux destinés au Paradis avec un *Imân* identique, alors pourquoi devrais-je sacrifier mon *nefs* ? Pourquoi sacrifierais-je mon sang ? Pourquoi donnerais-je de mon argent ?

Si vous parvenez à vous représenter cet exemple, vous comprendrez la dangerosité de ce *madhhab* dans le monde Islamique. Et c'est par ce *madhhab* que s'est propagé le *Shirk* dans la *Ummah* comme l'adoration des tombaux, parce que les savants *murji²a* estiment que ces gens sont encore croyants. S'ils ont la croyance dans leur cœur, alors tout va bien. Et d'après ce *madhhab*, les obligations telles que la prière, peuvent être délaissées. Beaucoup de personnes ont abandonné la *Salât* sous prétexte qu'il leur a été dit que lorsque l'on croit en Allah dans son cœur alors on reste musulman sachant que le péché ne nuira pas à la Foi car pour eux, *al Imân* est dans le cœur et il est impossible de voir dans le cœur des gens. Ainsi, il leur suffit de dire qu'ils croient pour être des croyants (*mu²minîn*).
Quand bien même ils soutiendraient les mécréants contre les musulmans, ils gouverneraient avec d'autres lois que la *Shari3a*, avec des lois forgées dans les pays musulmans, malgré cela, ces gens sont considérés musulmans avec une foi digne de celle de Jibrâ²îl ou Mikâ²îl.

Quelle est donc cette religion ??? Quel est donc cet Islam ??? Est-ce avec cela qu'est venu le Prophète ? Non ! Ce n'est pas ce avec quoi le Prophète Muhammad est venu. Par conséquent, le *madhhab* de l'*Irjâ²* fait partie des

madhâhib les plus dangereux et les plus odieux à avoir eu un impact négatif sur la *Ummah* et l'a conduite à son humiliation face aux ennemis…

Ce *madhhab* a conduit à la perversion (*fussûq*), il a conduit à l'hérésie *(Zandaqa),* à l'altération de la religion Islamique. Ainsi, il n'y a dans ce *Dîn* - le *Dîn* de l'*Irjâ²* - aucune action, aucune loi (*sharâ²i3*), aucun rite (*sha3â²ir*), et les gens disent que l'essentiel est le for intérieur. Et j'ai entendu de nombreuses fois bien des personnes de différents pays dire que l'essentiel est la conscience, le cœur : si vous croyez avec le cœur, alors tout va bien.

Si ce sujet est clair, nous allons alors aborder l'influence des gens de l'*Irjâ²* sur la *Ummah* surtout à notre époque.

Ce *madhhab* a causé un impact sur les fondements de la religion (*Ussûl ad-Dîn*) et beaucoup de principes avec lesquels le Prophète ﷺ est venu ont été déformés. Les lois du Coran et de la *Sunnah* ont été affectées à cause des déclarations de certaines personnes appartenant à ce *madhhab*.

Par exemple :

- la prière (*Salât*), un pilier de cette religion qui a beaucoup été délaissé à cause de ce *madhhab*, alors que le Prophète ﷺ a dit : « *Le pacte (*al 3ahd*) qu'il y a entre nous et eux est la prière, quiconque l'abandonne aura mécru.* »[29] Et il ﷺ a dit :«*celui qui abandonne la prière a commis de la mécréance et du* Shirk ».

- le fait de gouverner avec autre que la *Shari3a* dans les pays musulmans, beaucoup de notions (*mafâhîm*) [relatives à ce sujet] ont été déformées.

Et je prends un exemple clair, un sujet sur lequel une énorme erreur et une irrégularité (*khalal*) ont émergé et ont beaucoup influencé la *Ummah*. Et ce sujet en question est le « *takfîr* ». Un sujet dont vous avez certainement beaucoup entendu parler ces dernières années. Et nombreux sont ceux qui sont qualifiés de ''takfîrî'' (*at takfîrîyun*).

Comment ce sujet est-il traité ?

[29] NDT : Rapporté par l'Imam Ahmad, at-Tirmidhî et Nassâ-î.

Ce sujet possède deux extrêmes : d'un côté ceux qui sont constitués des gens de l'exagération (*ahlu l-ghuluw*) qui sont les *Khawârij*, lesquels qualifient de *kâfir* l'auteur d'un grand péché comme nous l'avons déjà expliqué. Et de l'autre côté, ceux qui sont constitués des gens de l'aversion et de l'*Irjâ2* (*ahlu l-djafâ2 wa l-Irjâ2*) et qui ne qualifient personne de *kâfir* tant qu'il affirme croire dans son cœur, peu importe qu'il commette des annulatifs (*nawâqid*) : il demeure musulman. Ils émettent comme condition au *kufr*, le fait d'approuver le *kufr* avec le cœur (*istihlâl*) ou la dénégation du cœur (*takdhîb al-qalb*). Même si un homme se prosterne devant une idole, il n'est pas *kâfir*, tant qu'on ne sait pas si dans son cœur il rejette le message du Prophète ﷺ.

Et donc, nous trouvons beaucoup de *Zanâdiqa*, qui lorsqu'on leur dit : « *ils sont mécréants apostats parce qu'ils ont insulté Allah et le Prophète* », ils vous disent : « *tu es un takfiri* ».

C'est ainsi qu'il existe des dirigeants qui jugent avec les lois humaines dans les pays musulmans, alors que des *3Ulamâ2* tels que le *Sheykh* Mohammed ibn Ibrâhim al Sheykh (*rahimahu Allah*) ont dit que cela est de la mécréance, certains ont alors dit : « *ce sont des takfîrîyun* ».
Et quand les gens de science (*Ahlu l-3ilm*) ont parlé sur le fait de s'allier avec les mécréants contre les musulmans et que les *3Ulamâ2* de la *Ummah* étaient unanimes pour dire qu'il s'agissait de *kufr*, comme l'a rapporté Ibn Hazm, certains ont dit : « *ce sont des takfîrîyun* ».

Bon nombre de sujets font l'objet de confusion (*takhlît*) à cause d'une erreur (*dalâl*) dans ce sujet.
Et ce qui est juste (*as-sawâb*) avec lequel le Prophète ﷺ est venu est que :

- celui qui commet de la mécréance est mécréant[30], et nous ne craignons pas de le qualifier ainsi. Quant à celui qui ne commet pas de mécréance, nous ne pouvons pas le qualifier de *kâfir*. Et Allah a fait, dans Son noble Livre, le *takfîr* de nombreux peuples.

وَلَئِن سَأَلْتَهُمْ لَيَقُولُنَّ إِنَّمَا كُنَّا نَخُوضُ وَنَلْعَبُ قُلْ أَبِاللّهِ وَآيَاتِهِ وَرَسُولِهِ كُنتُمْ
تَسْتَهْزِئُونَ* لاَ تَعْتَذِرُواْ قَدْ كَفَرْتُم بَعْدَ إِيمَانِكُمْ

[30] NDT : En tenant compte des principes du *takfîr* et en l'absence de *mawâni3*.

*{Et si tu les interrogeais, ils diraient très certainement : "Vraiment, nous ne faisions que bavarder et jouer." Dis : "Est-ce d'Allah, de Ses versets (le Coran) et de Son messager dont vous vous moquiez ? " * Ne vous excusez pas : vous avez bel et bien rejeté la foi après avoir cru…} (Sourate at-Tawba ; v.65-66)*

Cela signifiait qu'il s'agissait de personnes musulmanes. Et dans un autre verset il est dit :

يَحْلِفُونَ بِاللّهِ مَا قَالُواْ وَلَقَدْ قَالُواْ كَلِمَةَ الْكُفْرِ وَكَفَرُواْ بَعْدَ إِسْلاَمِهِمْ

Ils jurent par Allah qu'ils n'ont pas dit (ce qu'ils ont proféré), alors qu'en vérité ils ont dit la parole de la mécréance et ils ont rejeté la foi après avoir été musulmans…} (Sourate at-Tawba ; v.74)

Soyez attentif concernant la phrase : « *après avoir été musulmans* ». Ces personnes étaient musulmanes et se sont moquées du Prophète ﷺ. Puis Allah a fait descendre des sept cieux ce verset, qui sera récité jusque *Yawm al Qiyâma* indiquant que ces personnes sont devenues mécréantes.

Ainsi, le Prophète ﷺ a également fait le *takfîr* de peuples et a déclaré que celui qui fait ceci ou cela, devient *kâfir*.
Par exemple, « *le pacte entre nous et eux est la prière, celui qui la délaisse aura mécru*». Ou alors lorsque al Barâ² ibn 3âzib رضي الله عنه rapporte : « *J'ai rencontré mon oncle qui portait un étendard. Je lui dis : « Où vas-tu ? » Il répondit : « L'envoyé d'Allah m'envoie chez un homme qui a épousé la femme de son père. Il m'a ordonné de lui couper la tête et de prendre ses biens » »*[31].

C'est-à-dire que l'homme en question est apostat (*murtadd*) parce qu'il a permis ce que Allah a interdit. Il s'est marié avec la femme de son père comme il était coutume de le faire du temps de la *Jâhiliyya*, bien qu'Allah ait révélé dans Son Livre un verset interdisant une telle pratique.

وَلاَ تَنكِحُواْ مَا نَكَحَ آبَاؤُكُم مِّنَ النِّسَاء إِلاَّ مَا قَدْ سَلَفَ إِنَّهُ كَانَ فَاحِشَةً وَمَقْتاً وَسَاء سَبِيلاً

[31] NDT : Rapporté par l'Imam Ahmad, at-Tirmidhî et Nassâ-î.

{Et n'épousez pas les femmes que vos pères ont épousées, exception faite pour le passé. C'est une turpitude, une abomination, et quelle mauvaise conduite !}(Sourate an-Nissâ ; v.22)

Cela signifie que le Prophète Mu<u>h</u>ammad ﷺ a jugé que cet homme avait mécru et lui a ensuite envoyé un *<u>S</u>a<u>h</u>âbi* pour qu'il le tue et récupère ses biens. Et si son meurtre n'avait pas été dû à son apostasie (*ridda*), il n'aurait pas récupéré ses biens.

Il y a aussi la fois où le Prophète ﷺ envoya un homme afin de récolter l'aumône (*Zakât*) accompagné de Abdullah ibn Kha<u>t</u>al. Puis il y eut un différend[32], Abdullah ibn Kha<u>t</u>al tua l'homme, fuit vers la Mecque et apostasia. Lorsque la Mecque fut conquise, un homme vint au Prophète ﷺ et dit : *''Ibn Kha<u>t</u>al est en train de s'agripper au rideau de la Ka'ba !''* Le Prophète dit alors : *« Tuez-le ! ».*

Après la mort du Prophète ﷺ, Abû Bakr رضي الله عنه avait également combattu les apostats. Une histoire connue où Abû Bakr رضي الله عنه dit : *« Par Allah, s'ils me refusaient un seul bout de corde qu'ils apportaient au Prophète ﷺ, je les combattrais pour me l'avoir refusé ! »*[33]

Ainsi, Abû Bakr رضي الله عنه les a combattus et a capturé leurs femmes et leurs enfants. Et les musulmans perpétuèrent cela comme on peut le constater dans

---

[32] NDT : Ibn Kha<u>t</u>al était auparavant musulman. Il émigra à Médine. Le Prophète (sws) l'envoya ainsi qu'un homme parmi les *Ansâr* et son serviteur musulman afin de récolter la *Zakât*. Ils s'arrêtèrent pour marquer une pause quand Ibn Kha<u>t</u>al ordonna au serviteur d'égorger une chèvre et de la préparer pour le repas. Mais celui-ci s'endormit et n'a rien pu faire. Alors, pris de colère, Ibn Kha<u>t</u>al s'élança pour le tuer. Puis, craignant la sentence du Prophète Mu<u>h</u>ammed (sws) pour avoir tué, il apostasia et s'enfuit vers la Mecque (emportant avec lui la *Zakât*) où il rejoignit les mecquois et leur dit : « *Je n'ai rien trouvé de mieux que votre religion* ». C'est alors qu'il redevint polythéiste. Ibn Kha<u>t</u>al possédait également deux esclaves chanteuses qui dénigraient le Prophète (sws). Le Prophète (sws) ordonna de les tuer ainsi que Ibn Kha<u>t</u>al…
(trad. approx. de As-<u>S</u>ârim al Maslûl [2/249-253])

[33] NDT : Abu Hurayra (ra) rapporte : « Le Prophète ﷺ mourut, Abu Bakr lui succéda et certains Arabes renièrent l'islam. 'Omar demanda alors [à ce dernier] : « Vas-tu combattre ces gens alors que le Prophète ﷺ a dit : "*On m'a ordonné de combattre les gens jusqu'à ce qu'ils attestent qu'il n'est de dieu qu'Allah et que Mu<u>h</u>ammad est l'Envoyé d'Allah. Quiconque prononcera cette attestation préservera alors de moi sa vie et ses biens, excepté dans le cas ou il est coupable au regard de l'islam, et Allah le jugera en dernier ressort*" ? » Abu Bakr répondit : « *Par Allah, je combattrai quiconque établit une distinction entre la salat et la* zakât, *car la* zakât *est un dû sur les biens. Par Allah, s'ils me refusaient un seul bout de corde qu'ils apportaient au Prophète ﷺ, je les combattrais pour me l'avoir refusé !* » 'Omar dit alors : « *Par Allah, je compris alors sans le moindre doute que c'était Allah qui avait disposé Abu Bakr au combat et je sus alors qu'il avait raison.* » [Al Bukhârî et Muslim]

des livres de *Fiqh* relatant des faits similaires dans la partie « *Hukm al murtadd* » (jugement légal de l'apostat).
Le *Takfîr* est un vaste sujet. [Il s'agit d'] un *hukm Shar3î* avec lequel Allah a statué et à partir duquel le Messager ﷺ a appliqué les peines légales. Ibn 3Abbâs رضي الله عنه rapporte que le Prophète ﷺ a dit : «*Celui qui change son Dîn, tuez-le* »[34]. Et il ﷺ a dit : « *Le sang du musulman est interdit sauf dans trois cas* »[35], il les énuméra, [parmi ces cas figurait celui de la personne] qui apostasie et se sépare de la *Jamâ3a*.

Cela signifie que celui qui commet un des *nawâqid* est déclaré mécréant après *l'Iqâmat al Hujja* (l'établissement de la preuve) si les conditions au *takfîr* – que nous avons mentionné au début - ont été respectées et les empêchements absents, alors le hukm d'Allah s'applique sur cet individu précis, qu'il soit *fulân* ou *fulân*, soit il fait *Tawba* soit on le tue.

Je terminerai cette rencontre (*liqâ²*) mes frères, par une comparaison entre les *Khawârij* et les *Murji²a*. Attention, il ne s'agit pas d'une comparaison entre *al Ghuluw* et l'*Irjâ²* mais une comparaison entre les *Khawârij* – qui est un groupe de *Ghulât* - et les *Murji²a*. Les *Ghulât* sont composés de différents groupes dont beaucoup sont des *mushrikîn* tels que les *Rawâfid* et ici je fais une comparaison entre les *Khawârij* et les *Murji²a*.

Qui parmi eux nuisent le plus à la l'Islam ? Si l'on observe ce sur quoi ces deux groupes sont fondés, il se manifeste clairement un *hukm*.

Lorsque l'on observe le *madhhab* des *Murji²a*, on constate que leur nuisance se porte sur la religion elle-même en la détruisant. Il n'y a alors plus d'obligations et d'interdictions et les gens deviennent comme des animaux (*bahâ²im*).
Et lorsque l'on observe le *madhhab* des *Khawârij*, on constate que leur méfait se porte sur les individus et sur certaines compréhensions de la religion. Mais en

---

[34] NDT : Rapporté par al-Bukhârî (6524), at-Tirmidhî (1458), an-Nassâ²î (4059).

[35] NDT : Ibn Mas3ud (ra) a dit : « L'Envoyé d'Allah ﷺ a dit : « *Le sang du musulman est interdit, sauf dans trois cas : le marié qui commet l'adultère, l'auteur d'un homicide volontaire, et l'apostat qui délaisse la communauté* » ». [Hadith *Sahîh*, rapporté par al Bukhârî (12/201) (n°6878), Muslim (3/1302).]

général, le *madhhab* des *Khawârij* cause du tort surtout aux gens en répandant leur sang et en rendant licites leurs biens. Cependant, s'ils sont tués et qu'ils sont monothéistes ils vont au Paradis.

Ainsi, le *madhhab* des *Murji²a* nuit au *Dîn* lui-même. Les personnes commettant du *Shirk* peuvent penser qu'ils restent musulmans. Une personne qui insulte Allah et Son Messager peut penser qu'elle est toujours musulmane. Celui qui soutient les mécréants contre les musulmans peut penser qu'il demeure malgré cela musulman. De ce fait, cette nuisance sur le *Dîn* revient à son abolition (*ibtâl*).

En conséquence, les *3Ulamâ²* ont convenu que le *madhhab* des *Murji²a* est plus dangereux et plus nocif sur les musulmans que le *madhhab* des *Khawârij*. Certes, le *madhhab* des *Khawârij* est également mauvais et dangereux, je ne cherche pas à minimiser le mal de ce *madhhab* mais il s'agit d'une comparaison (*muqârana*) avec les *Murji²a*.

Certains seront amenés à se poser la question suivante « pourquoi y a-t-il tant de *ahâdîth* mettant en garde contre les *Khawârij* et que rien de tel n'est parvenu sur les *Murji²a* ? ».

En effet, il existe beaucoup de *ahâdîth* concernant les *Khawârij*, la raison est que le cas des *Khawârij* porte à confusion (*yaltabis*). Car ce sont des personnes très assidues dans l'adoration (*ta3abbud*), tel que l'avait décrit le Messager ﷺ *« vous mépriserez votre prière comparé à la leur, votre jeûne au leur, ils animent la nuit à travers les prières et luttent pendant la journée… »*[36].

Ainsi, leur cas est source de confusion pour les gens qui se laissent facilement impressionner (*yaltabis 3alâ al aghrâr*). C'est pourquoi le Prophète les a précisément décrits. Il ﷺ a dit : *« ils sortent de la religion comme la flèche transperce sa cible »*[37].
D'un point de vue extérieur, ils induisent en erreur, beaucoup peuvent penser qu'ils sont de bonnes personnes, des *Sâlihins*, alors qu'ils font partie des pires individus. Néanmoins, nous ne faisons pas le *takfîr* des *Khawârij*, bien que

[36] NDT : Rapporté par Muslim. [Ibn Taymiyya a dit : « *Le hadith relatif aux khawâridj a dix versions authentiques citées par Muslim dans son Sahîh et Al Bukhârî en a cité une partie…* »]

[37] NDT : voir NDT 35

certains savants appliquent le *takfîr* à leur égard, la majorité d'*Ahlu Sunna wa l-Jamâ3a* ne les considère pas comme mécréants. (*Ahlu Sunna* ont divergé sur cette question).

Dès lors, à cause du manque de clarté et des dangers qu'ils représentent pour les gens, le Prophète ﷺ a beaucoup parler d'eux et mis en garde contre eux.

La première fitna des *Khawârij* s'est produite à la fin de l'ère des *khulafâ ar-Râshidîn*, et ils en ont été avertis de manière claire et évidente.

Tandis que le *madhhab* des *Murji^{2}a* n'est pas imperceptible (*khafâ^2*) comparé au madhhab des *Khawârij*. Et c'est pourquoi, je pense que celui qui fait attention se rendra compte du danger des *Murji^{2}a* comme j'ai voulu vous le représenter à travers l'exemple du village : celui qui boit de l'alcool et qui meurt dans les bras [d'un chanteur], dans la turpitude serait similaire à celui qui combat *fissabililah* et entrera au Paradis sans être châtié… ou que des musulmans fassent l'apologie d'un péché et aurait le même *Imân* que le Prophète ﷺ… Ce ne sont pas là les paroles d'une personne saine d'esprit !

En d'autres termes, le *madhhab* des *Murji^{2}a* se manifeste clairement, il est apparent si ce dernier est expliqué. Ceci dit, qu'explique-t-on aujourd'hui aux musulmans ?
Non pas les dangers du *madhhab* des *Murji^{2}a*, mais qu'Allah est Généreux (*al Karîm*) et que les actes qu'ils commettent n'ont pas d'importance tant qu'ils témoignent « *la ilaha illa Allah* » ils feront partie des gens du Paradis et que les péchés ne nuisent pas au *Imân*. Et ils bernent les gens avec cela. Parfois même lorsqu'une personne a mauvaise conscience du fait d'avoir commis un péché et se rend auprès d'un savant du mal, celui-ci lui injecte (*yah̲qin*) une piqûre anesthésiante (*mukhaddir)* nommée « aucun péché ne nuit à l'Imân ». Ainsi cette personne tente de faire taire sa conscience au moyen de cette anesthésie…

C'est pourquoi on ne peut pas prendre comme argument le fait que les *Khawârij* seraient plus dangereux que les *Murji^{2}a* sous prétexte qu'il y aurait plus de *ah̲âdîth* sur eux [les *Khawârij*], non pas du tout, bien au contraire !
S'il y eut des mises en garde contre les *Khawârij* c'est parce qu'ils n'étaient pas facilement identifiables sachant qu'ils accomplissaient beaucoup d'actes

d'adoration, ne délaissaient pas l'obéissance (*at tâ3a*) et ne commettaient pas de péchés (*ma3siya*). Ils rendaient cependant *kafîr* l'auteur de grands péchés… Par conséquent, certains savants du *Hadith*, tel que l'Imam al Bukhârî, ont déclaré les *ahâdîth* rapportés par certains *Khawârij* comme authentiques sachant que les *Khawârij* ne mentaient pas car pour eux le mensonge constitue un grand péché et commettre un grand péché rend *kâfir* [selon leur doctrine] et c'est pourquoi ils ne mentaient pas. Par exemple 3imrân ibn Hitân, connu pour être un *khârijî*, est cité comme rapporteur dans son *Sahîh* [al Bukhârî].
Tandis que chez les *Murji²a*, c'est l'inverse. Le mensonge chez eux est très facile[38], puisque les péchés ne nuisent pas au *Imân*.

Pour terminer ce cours béni, je me permets de mentionner la parole du *Sheykh al Islâm* Ibn Taymiyya (*rahimahu Allah*) dans laquelle il fait référence au danger des *Murji²a*. Ces derniers étant à notre époque plus nombreux qu'auparavant - Puisse Allah ne pas laisser leur groupe s'accroître - sur les *manâbir*[39], à la télévision, ils traitent abondement des affaires liées au *takfîr* ainsi que sur le fait de ne pas juger avec la *Shari3a* et pourquoi [selon eux] il n'y aurait pas de mal à ça, déforment toute la religion et les fondements de l'Islam (*ussûl al Islâm*), attaquent le *Sheykh* Mohammed Ibn AbdelWahhâb (*rahimahu Allah*) en lui reprochant d'être trop strict et d'appliquer le *takfîr* à outrance tout en exprimant leur haine et leur mépris envers lui.
Comme vous le savez, le *Sheykh* n'a rien amené de nouveau, il est venu en revivificateur et a appelé au retour à ce qui est conforme au Coran et à la *Sunnah*. Mais compte-tenu de l'imprégnation à l'*Irjâ²* de ces individus, ils s'attaquent au *Sheykh* tout comme les *Murji²a* précédents ont été hostiles envers lui…
La plupart des ennemis du *Sheykh* étaient des *Murji²a* qui tenaient comme discours que celui qui dit « *la ilaha illa Allah* » est musulman quand bien même il adorerait les tombes et commettrait du Shirk.

Le *Sheykh al Islâm* ibn Taymiyya (*rahimahu Allah*) a dit au sujet des *Murji²a al-Fuqahâ²* (ceux qui disent que al *Imân* est *tasdîq* et *iqrâr*) : « Cela [l'*Irjâ²* des *Fuqahâ²*] *fut un prétexte aux innovations (bida3) des Ahl al Kalâm parmi les gens de l'Irjâ² et d'autres,* [c'est-à-dire leur parole a conduit à l'exagération et a restreint *al Imân* au *tasdîq* seulement] *ainsi qu'un prétexte à la perversion (Fisq), cette simple*

---

[38] NDT : Le *Sheykh* utilise l'expression *« comme le fait de boire de l'eau* [mithl churb al mâ²*]»*

[39] NDT : Pluriel de *minbar* (tribune).

erreur de terminologie a engendré une grande erreur dans la croyance et les actes.[*Sheykh al Islâm* (*rahimahu Allah*) a dit que la différence entre les *Murji²a al-Fuqahâ²* et *Ahlu Sunna* est d'ordre terminologique (*lafdhan*) et les savants ont suffisamment traité ce sujet] *C'est pour cela que le discours était ferme pour condamner(dhamma) l'Irjâ² jusqu'à ce qu'Ibrâhîm an-Nakha3î* [qui a vécu au temps des *Sahâba]* a dit : « *Leur fitna* (c'est-à-dire aux *Murji²a*) *est plus à craindre pour cette Ummah que celle des Azâriqa* [les *Azâriqa* sont les *Khawârij* et Ibrâhîm an-Nakha3î a déterminé que la *fitna* des *Murji²a* était plus terrible que celle des *Khawârij*] ».
Et az-Zuhrî (*rahimahu Allah*) [qui a également vécu du temps des *Sahâba*] a dit : *« il n'a pas été introduit en Islam une innovation (bid3a) plus nocive envers ses adeptes, que celle de l'Irjâ²* ». Al Awzâ3î (*rahimahu Allah*) a dit : « Yahya ibn Abi Kathîr et Qatâda ont dit : ''*il n'y a pas une chose venant des passions, plus effrayante pour la Ummah que l'Irjâ²* ''».
Et Sharîq al Qâdî – en mentionnant les Murji²a - a dit : « *Ce sont des gens insidieux, les Râfida te suffisent comme perfidie, mais les Murji²a mentent sur Allah* ». *Et Sufyân ath-Thawrî a dit : « les Murji²a ont rendu l'Islam plus fin que le vêtement de Sâbirî »*[40], [le vêtement de Sâbirî est un vêtement très fin à travers lequel on peut percevoir le corps. Les *Murji²a* ont rendu l'Islam très mince à cause du fait qu'ils ont exclu les actes de la Foi (pas de devoirs ni d'interdictions etc.) ainsi, il ne reste plus grand-chose de l'Islam…].

فصار ذلك الخطأ اليسير في اللفظ سبباً لخطإ عظيم في العقائد والأعمال، فلهذا عظم القول في ذم((الإرجاء))؛ حتى قال إبراهيم النخعي :لفتنتهم - يعني :المرجئة - أخوف على هذه الأمة من فتنة الأزارقة.
وقال الزهري: ما ابتدعت في الإسلام بدعة أضر على أهله من الأرجاء. وقال الأوزاعي: كان يحيى بن أبي كثير وقتادة يقولان: ليس شيء من الأهواء أخوف عندهم على الأمة من الإرجاء .وقال شريك القاضي - وذكر المرجئة؛ فقال :- هم أخبث قوم، حسبك بالرافضة خبثاً، ولكن المرجئة يكذبون على الله. وقال سفيان الثوري: تركت المرجئة الإسلام أرق من ثوب سابري.

مجموع الفتاوى (7/395 – 394)

[40] NDT : *Majmou3 fatâwa* (395-394/7).

Et c'est pour cela que la débauche et la désobéissance prolifèrent par la cause de ce *madhhab* (des *Murji*^{2}*a*) qui est aimé des tyrans, des transgresseurs, des débauchés, des hérétiques (*mulhidîn*) et des désobéissants, mais ne convient pas aux gens de la piété et de la foi (*ahlu taqwâ wa l-Imân*) qui suivent ce avec quoi est venu le Messager ﷺ …

Et j'implore Allah *Subhânahu wa Ta3âla* afin de nous pardonner et de nous accorder une science utile (*al 3ilmu n-nâfi3*) et des savants pieux qui nous permettent de préserver notre Foi et notre *Sunnah*, ainsi que le discernement dans la religion (*Bassîra fî Dîn*). Et nous demandons à Allah de faire triompher la religion. Puisse-t-Il honorer Ses serviteurs et humilier les ennemis.
Celui qui t'obéit est honoré et celui qui te désobéit est humilié. *Allahumma* accorde-nous des imams sur la bonne voie qui sont honorés dans ton obéissance, qui commandent le bien et interdisent le blâmable et c'est Toi qui es capable de toute chose.
Allahumma donne la victoire aux *Mujâhidîn* qui luttent dans Ton sentier !
Allahumma donne la victoire aux *Mujâhidîn* qui luttent dans Ton sentier !
Allahumma donne la victoire aux *Mujâhidîn* qui luttent dans Ton sentier !
Et c'est Toi qui est le plus Puissant et Fort.
Allahumma charge-toi des mécréants !
Allahumma charge-toi des mécréants !
Allahumma charge-toi des mécréants !
Et c'est Toi le plus Puissant et le Fort.

Que le Salut soit sur notre Prophète Muhammad ainsi que sur sa famille, ses Compagnons. Et les louanges appartiennent à Allah.

Wa salâmu 3aleykum wa rahmatuLlahi wa barakâtuh.